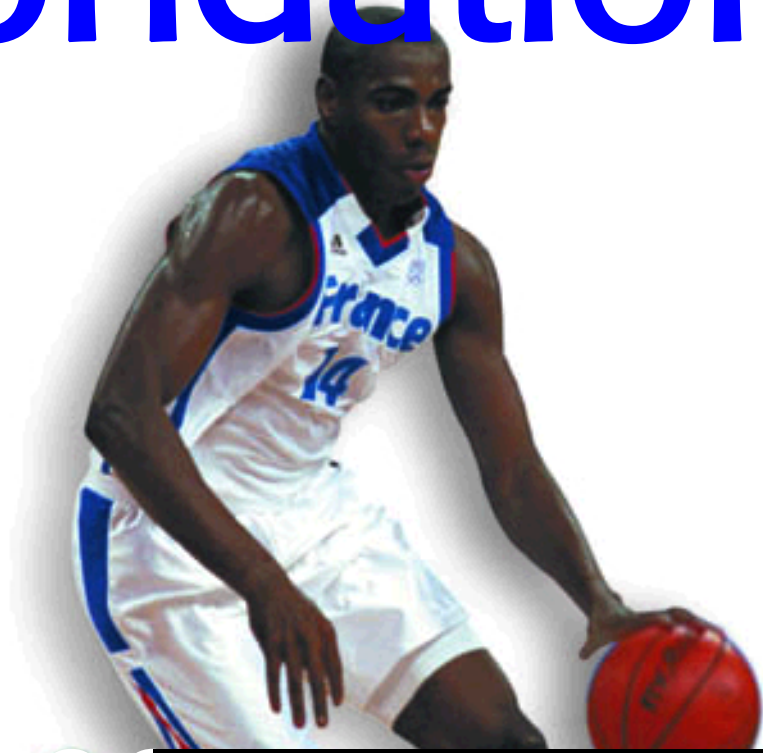


La Fondation



1997-2000

Fondation Olympique



Etats financiers

Fondation Olympique



Index

**Rapport de l'organe de
révision et états financiers
au 31 décembre 2000**

Page

2	Rapport de l'organe de révision
3	Etat de la situation financière au 31 décembre 2000
4	Etat des activités pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000
5-6	Notes aux états financiers au 31 décembre 2000

Rapport de l'organe de révision au Président et aux membres du Conseil de la Fondation Olympique, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (présentés aux pages 6 à 9) de la Fondation Olympique pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification, de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

F. Roth

J.B. Conne

Lausanne, le 12 avril 2001

Etat de la situation financière

au 31 décembre 2000 (En francs suisses)

	Notes	<u>2000</u>	<u>1999</u>
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants			
Banque		621 849	556 700
Dépôts bancaires	3	3 271 548	27 888 590
Titres négociables	4	158 694 781	89 128 932
Débiteurs			
– Intérêts courus		3 585 163	2 513 750
– Divers		162 927	370 330
		<u>166 336 268</u>	<u>120 458 302</u>
Actifs immobilisés			
Participation dans Meridian Management SA	5	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
		<u>166 386 268</u>	<u>120 508 302</u>
 PASSIFS ET SOLDE DES FONDS			
Engagements à court terme			
Contribution à payer au Musée Olympique		4 320 000	3 866 401
Autres provisions		<u>25 374</u>	<u>40 000</u>
		<u>4 345 374</u>	<u>3 906 401</u>
Solde des fonds			
Capital de dotation		100 000	100 000
Fonds propres d'exploitation		159 716 183	116 501 901
Réserve de réévaluation sur les titres négociables		<u>2 224 711</u>	<u>-</u>
		<u>162 040 894</u>	<u>116 601 901</u>
		<u>166 386 268</u>	<u>120 508 302</u>

Etat des activités

pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000 (En francs suisses)

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	CHF	CHF
Revenus		
Produit des intérêts et autres produits financiers, net des charges bancaires	4 887 786	3 866 401
Contribution au Musée Olympique	<u>(4 320 000)</u>	<u>(3 866 401)</u>
	<u>567 786</u>	<u>-</u>
 Autres revenus (charges)		
Donation du CIO	52 500 000	15 952 000
Dividendes	-	131 000
Pertes sur la vente de titres négociables	(529 794)	(167 443)
Services externes	(13 013)	(40 805)
Gains (pertes) de change	(9 310 697)	8 050 197
Diminution de la valeur comptable des titres négociables	<u>-</u>	<u>(1 946 000)</u>
	<u>42 646 496</u>	<u>21 978 949</u>
 EXCÉDENT DE REVENUS DE L'EXERCICE	43 214 282	21 978 949
 Fonds propres d'exploitation au début de l'exercice	<u>116 501 901</u>	<u>94 522 952</u>
 FONDS PROPRES D'EXPLOITATION À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>159 716 183</u></u>	<u><u>116 501 901</u></u>

Notes aux états financiers

au 31 décembre 2000

NOTE 1 ACTIVITÉ

La Fondation Olympique (FO) est régie par les règles du Code Civil Suisse. Son objectif est de soutenir les activités du Mouvement Olympique, notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport. Les fonds propres d'exploitation proviennent du Comité International Olympique (CIO).

NOTE 2 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a. Les titres négociables sont comptabilisés à leur valeur de marché. La valeur de marché est représentée par le prix offert en bourse à la clôture du jour de la date du bilan. Les augmentations de la valeur comptable des titres négociables sont créditées à la réserve de réévaluation au solde du fonds. Les diminutions de valeur qui compensent des augmentations précédentes sont débitées à la réserve de réévaluation; toutes les autres diminutions sont débitées à l'état des activités. Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de titres négociables sont comptabilisés dans l'état des activités.

b. La participation dans Meridian Management SA est comptabilisée au coût d'acquisition.

c. Le produit des intérêts est reconnu selon la méthode "accrual basis"; il est payable intégralement ou en partie au Musée Olympique (une fondation suisse) en tant que contribution pour couvrir une part de son budget de dépenses de fonctionnement.

d. Les comptes de la FO sont tenus en francs suisses. Les actifs et passifs exprimés en devises autres que le franc suisse sont enregistrés sur la base des taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et dépenses exprimés en devises autres que le franc suisse sont enregistrés sur la base du taux de change moyen de l'année. Toutes les pertes de change ainsi que les gains de change réalisés sont enregistrés dans l'état d'activités; les différences de change sur la trésorerie, les dépôts bancaires et titres négociables étant considérées comme réalisées. Les gains de change non réalisés sont différés et enregistrés au passif du bilan à moins qu'ils soient liés à des pertes non réalisées antérieures, auquel cas ils sont enregistrés dans l'état des activités.

NOTE 3 DÉPÔTS BANCAIRES

Tous les dépôts fiduciaires sont placés en dollars US à un montant équivalant à CHF 3 271 548 et CHF 27 888 590 au 31 décembre 2000 et 1999 respectivement.

NOTE 4 TITRES NÉGOCIABLES

	<u>2000</u>	<u>1999</u>
	CHF	CHF
Valeur nette comptable à l'ouverture	89 128 932	73 380 107
Achats	89 249 333	33 428 617
Ventes	(18 591 415)	(22 001 235)
Différence de change	(3 316 780)	7 790 814
Augmentation (diminution) de la valeur de marché	<u>2 224 711</u>	<u>(3 469 371)</u>
Valeur nette comptable à la clôture	<u><u>158 694 781</u></u>	<u><u>89 128 932</u></u>

NOTE 5 PARTICIPATION DANS MERIDIAN MANAGEMENT SA

La FO détient 50% des droits de vote et 25% des intérêts économiques de Meridian Management SA, laquelle gère le Programme International Olympique de Marketing (TOP Programme). Meridian Management SA montrait des actifs de CHF 9.1 millions, des passifs de CHF 8.5 millions et des fonds propres de CHF 0.6 million au 31 décembre 2000, et un bénéfice net de CHF 0.3 million pour l'exercice se terminant à cette date.